



Communiqué de presse
13 mars 2025

La mutuelle MGEN soutient la Fondation des Hôpitaux pour améliorer la qualité de vie des professionnels de santé

Dans un contexte où la santé des soignants et leurs conditions de travail restent des enjeux majeurs, MGEN s'engage aux côtés de la Fondation des Hôpitaux en faisant un don de 50 000 euros pour soutenir le programme "Espaces Soignants", afin d'offrir aux personnels de santé des espaces dédiés à la détente et au bien-être.

Après la COVID-19, la Fondation des Hôpitaux a lancé un programme pour améliorer la qualité de vie au travail des soignants en créant au sein des établissements de santé des espaces de détente adaptés à leurs besoins. Ces Espaces Soignants, confortables et modulables, offrent des lieux conviviaux avec fauteuils massant, cocons, équipements sportifs, et des activités comme le yoga, la psychologie ou la sophrologie. L'objectif est de permettre aux soignants de bénéficier de pauses réparatrices pour leur bien-être physique et mental, favorisant ainsi un meilleur équilibre professionnel.

A ce jour, 675 projets ont été financés partout en France. Pour en soutenir davantage, la Fondation des Hôpitaux est heureuse d'annoncer son nouveau partenariat avec MGEN, qui fait un généreux don de 50 000 euros pour financer la création de nouveaux espaces dédiés aux soignants. Ce soutien précieux permettra d'étendre et de renforcer ce programme, contribuant ainsi à améliorer les conditions de travail et la qualité de vie des soignants dans les établissements de santé.

« Nous sommes très reconnaissants envers MGEN, qui partage notre engagement pour prendre soin de ceux qui soignent. Ensemble, nous mettons en place des solutions concrètes pour leur offrir des espaces propices à la récupération et à la prévention des risques liés au stress et à la surcharge professionnelle » - [Anne Barrère, vice-présidente de la Fondation des Hôpitaux](#).

« MGEN est la première mutuelle des agents du service public. A travers les 1 800 structures de soins et d'accompagnement mutualistes du Groupe VYV, qu'elle cogère et cofinance partout en France, MGEN se veut sur le terrain, au plus proche des patients et des professionnels de santé.

C'est dans cette logique que nous avons renforcé notre action auprès de la fonction publique hospitalière afin de répondre au besoin accru d'une meilleure santé au travail et encourager le déploiement d'actions de prévention en santé. Nous sommes fiers de nous associer à la Fondation des Hôpitaux pour améliorer la qualité de vie au travail des professionnels de santé à travers le programme "Espace Soignants" » - [Matthias Savignac, président MGEN](#).

La signature officielle de la convention marquant ce partenariat aura lieu le 27 mars 2025 à 10h30, lors du salon People 4 Health, qui se tiendra à Paris Expo, Porte de Versailles. L'événement se déroulera sur le stand de la Fondation des Hôpitaux, en présence d'Anne Barrère, vice-présidente de la Fondation des Hôpitaux, et de Matthias Savignac, président MGEN.

CONTACTS PRESSE

MGEN

Audrey Guedj : aguedj@mgen.fr – 07 88 89 43 42

Marine Chaumier Ferry : mchaumier@mgen.fr – 06 07 09 64 16

Fondation des Hôpitaux

Marie Echaniz : marie.echaniz@fondationhopitaux.fr – 07 83 64 04 92

Adeline Truchot : atruchot@commstrat.fr – 06 60 83 01 03

À PROPOS DE LA FONDATION DES HÔPITAUX

Créée en 1989, et présidée depuis juin 2019 par Brigitte Macron, la Fondation a une vocation : faire de l'hôpital, cadre de soins, un véritable lieu de vie pour les personnes hospitalisées, les aidants et les soignants. La Fondation est à l'origine de l'opération Pièces Jaunes, en faveur des enfants et adolescents hospitalisés. "Aux côtés des soignants" symbolise les actions de la Fondation en faveur du personnel soignants. Elle a, à ce jour, subventionné 17 939 projets dans les établissements hospitaliers français pour un montant de 204 millions d'euros. Reconnue d'utilité publique depuis 1994, la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public. Pour en savoir plus : fondationhopitaux.fr

À PROPOS DE MGEN

Fondée en 1946, MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public. Son positionnement unique en France lui permet de gérer l'assurance maladie et la complémentaire santé et prévoyance de plus de 4,5 millions de personnes, bénéficiaires d'un contrat individuel ou collectif. Au-delà d'être un guichet unique pour le remboursement des soins, MGEN accompagne globalement ses adhérents : de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale, à leur prise en charge en établissement de santé. Elle met en effet à la disposition de tous 1 800 structures de soin et d'accompagnement mutualistes qu'elle cogère et cofinance partout en France, dont 61 appartiennent à MGEN. Avec près de 10 000 collaborateurs et 2 300 militants, présents dans tous les départements français, le collectif mutualiste MGEN agit au plus près des adhérents, à chaque moment de leur vie, avec des offres personnalisées et des services innovants. Experte des enjeux spécifiques de santé et de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des agents, MGEN accompagne également les employeurs pour le bien-être des personnels et contribue ainsi à la performance globale et à l'attractivité du service public. Par son histoire et son modèle non lucratif, MGEN fait partie de l'économie sociale et solidaire (ESS) reconnue pour son engagement dans les grands enjeux sociétaux, de l'accès à l'IVG hier à celui d'une fin de vie libre et choisie aujourd'hui. Depuis 2017, MGEN est aussi membre fondateur du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Pour en savoir plus : mgen.fr